Rapport Pomerleau

Lutte contre l'esclavage moderne

POMERLEAU

Introduction

Ce rapport[1] vise à rendre compte les mesures initiées par Pomerleau inc. (« **Pomerleau** » ou la « **Société** » ou « **nous** » ou « **notre** ») au cours de l'exercice financier se clôturant au 31 décembre 2024 (la « **Période visée** ») pour prévenir et atténuer le risque relatif au travail forcé et au travail des enfants dans tous les aspects de ses opérations, de ses chaînes d'approvisionnement, ainsi que dans ses relations avec ses partenaires, clients, fournisseurs et sous-traitants.

Que ce soit pour une servitude pour dette, la traite des personnes, le travail des enfants, ou encore le travail forcé, l'esclavage moderne peut se manifester de différentes façons et peut porter différents noms, mais repose essentiellement sur un seul principe : celui de priver un individu de ses libertés les plus fondamentales. Cette réalité met en évidence la nécessité de renforcer nos mécanismes de prévention, de détection et de responsabilisation afin de garantir le respect des droits fondamentaux et de lutter efficacement contre toutes les formes d'esclavage moderne et ses chaînes d'approvisionnements :

Mesures visant à prévenir et atténuer le risque de travail forcé et de travail des enfants

Au cours de la période visée, et telle que détaillé au présent rapport, Pomerleau a pris les mesures suivantes afin de prévenir et de réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans ses activités :

- la réalisation d'une évaluation interne du risque de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement ;
- l'entrée en vigueur d'une nouvelle politique d'approvisionnement de pays à haut risque, laquelle établit le processus de vérification diligente en matière d'approvisionnement de pays à haut risque de travail forcé et met en valeur l'engagement de Pomerleau et de travail des enfants pour l'ensemble de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement ;
- la transmission d'un sondage sur les pratiques environnementales, sociales et de saine gouvernance (ESG) à nos principaux fournisseurs ;
- l'ajout d'un critère « esclavage moderne » à notre ligne de signalement ;
- la déclaration annuelle au Code de conduite des employés ; et
- l'élaboration d'une formation spécifique sur le travail forcé et le travail des enfants auprès des membres de la haute direction et du conseil d'administration, et ultérieurement auprès d'employés responsables de l'approvisionnement de la Société.

Ces mesures sont plus amplement détaillées au présent rapport.

[1] Ce rapport a été préparé en conformité avec la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (L.C. 2023, ch. 9) (la « Loi »).

Notre compagnie

Notre profession
Entrepreneur général

Nos activités
Réaliser des bâtiments
et des ouvrages de génie civil
partout au Canada

Nos spécialités
La conception, la construction,
le financement, l'exploitation
et la maintenance, ainsi que
la déconstruction

Pomerleau est une entreprise familiale privée[2] créée en 1964. L'innovation et la construction durable sont au cœur de notre croissance. Nous sommes l'une des plus importantes entreprises de construction du Canada, avec plus de 5 000 per-sonnes qui œuvrent dans huit (8) bureaux régionaux et sur plus de 200 projets.

Nous prenons en charge des projets de construction de toutes envergures, qu'ils soient simples ou complexes, en utilisant des modes traditionnels ou alternatifs, pour le compte des autorités publiques et/ou pour des clients privés. En plus de construire des bâtiments pour les secteurs institutionnels, industriels, résiden-tiels et commerciaux en collaboration avec des partenaires spécialisés, nous réalisons des ouvrages de génie civil en grande partie avec nos propres experts et équipements. Nos filiales Borea Construction[3] , ITC Construction[4] et Pomerleau Capital[4] apportent une expertise complémentaire en énergies renouvelables, en constructions résidentielles et en financement d'infrastructures.

La santé, la sécurité et le respect des droits fondamentaux de nos employés, clients, partenaires de la communauté sont au centre des priorités de Pomerleau. Nous ne faisons aucune concession, que ce soit sur nos chantiers ou dans notre chaîne d'approvisionnement. **Notre engagement repose sur la sensibilisation, la prévention, la détection et la gestion des risques.**

Nous figurons au Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada depuis 2020 et parmi les sociétés les mieux gérées au Canada depuis 19 ans.

[2] Une compagnie constituée sous la *Loi sur les sociétés par actions* (*RLRQ, C. S-31.1*).
[3] Voir le site internet de Borea Construction.
[4] ITC Construction n'est pas une entité assujettie à des obligations de déclaration conformément à l'article 9 de la *Loi sur la Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « Loi »).
[5] Pomerleau Capital n'est pas une entité assujettie à des obligations de déclaration conformément à l'article 9 de la Loi.

Chez Pomerleau, nous adaptons notre approche à chaque projet en fonction de son envergure et de son mode de réalisation. Nous offrons des solutions sur mesure basées sur la collaboration, l'innovation et une expertise de pointe.

Notre approche est fondée sur la collaboration entre tous nos intervenants et parties prenantes, ainsi que sur l'utilisation de technologies de pointe permettant de livrer des projets de haute qualité.

Nous mettons à profit notre savoir-faire en construction, gestion de projets et en optimisation du design pour réaliser des bâtiments destinés aux secteurs institutionnels, industriels, commerciaux et résidentiels. Nos équipes dédiées à chacun de ces secteurs sont chargées de sélectionner, encadrer et assurer la qualité et l'intégrité du travail de nos partenaires.

Nos clients peuvent également compter sur l'intervention de nos propres spécialistes et de notre propre flotte d'équipements lourds pour effectuer la majorité de nos travaux de génie civil, tant sur terre que sous l'eau.

Chaque projet représente une occasion d'innover et de mettre en œuvre nos programmes rigoureux de santé et sécurité ainsi que d'assurance qualité, en particulier au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Nous nous engageons également à respecter les normes environnementales et sociales les plus élevées et avant-gardistes qui soient.

Pomerleau en chiffres

5,3

milliards $ de chiffre d'affaires

Plus de

60

ans de savoir-faire

Plus de

5 000

employés

Plus de

200

projets actifs

Plus de

46 800

emplois générés au Canada

Notre chaîne d'approvisionnement

Notre chaîne d'approvisionnement est un processus qui assure la disponibilité des matériaux et équipements nécessaires à la réalisation de nos opérations. Elle implique plusieurs parties prenantes et étapes pour assurer un approvisionnement continu et efficace.

Notre processus d'approvisionnement s'applique aux achats de biens, d'équipements, de matériaux et de services, à l'exclusion de la sous-traitance.

Les achats inclus dans notre chaîne d'approvisionnement sont les suivants :

- les équipements et outils ;
- les produits consommables ;
- les matériaux de construction ;
- les pièces de remplacement d'équipements ;
- la location d'équipements de production, de support et d'outils ;
- les services d'entretien mécanique ;
- les services de gestion des matières résiduelles, sanitaires ;
- les services de transport ; et
- les autres services de chantier.

Bien que nous privilégiions les fournisseurs régionaux et nationaux dans notre chaîne d'approvisionnement, certaines circonstances peuvent nécessiter l'importation de matériaux de construction spécifiques, notamment en raison de besoins particuliers de nos clients, de contraintes de disponibilité ou d'exigences techniques particulières. En toutes circonstances, nous procédons à une évaluation rigoureuse de ces situations afin d'assurer la qualité et la durabilité de nos projets de construction, tout en minimisant les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement mondiales.

Nous nous engageons à ne réaliser aucun achat dans les pays présentant un risque élevé d'esclavage moderne. Cette évaluation repose sur la mesure de l'ampleur de l'esclavage moderne réalisée par le groupe international de défense des droits de la personne Walk Free[6] dans 160 pays. Leur indice mondial de l'esclavage (GSI) fournit des estimations nationales de l'esclavage moderne basées sur l'évaluation de la vulnérabilité au niveau national, laquelle tient compte de facteurs de risque individuels et nationaux liés au travail forcé et au travail des enfants. L'Indice mondial de l'esclavage répond à trois questions essentielles : combien de. personnes vivent dans l'esclavage moderne, quels sont les facteurs de vulnérabilité et que font les gouvernements pour y remédier.

À la lumière des données recueillies pour la Période visée, nous considérons que le risque global lié à notre chaîne d'approvisionnement en matière de travail forcé et de travail des enfants est très faible.

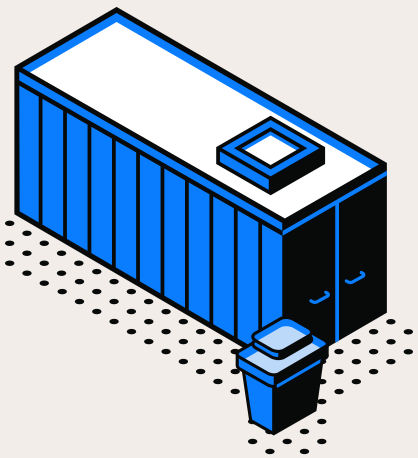

[6] walkfree.org

Nos politiques et processus de diligence raisonnable

L'intégrité c'est l'affaire de chacun de nous

Pomerleau s'engage à maintenir une chaîne d'approvisionnement éthique et responsable, exempte de travail forcé et de travail des enfants. Pour y parvenir, nous adoptons une conduite rigoureuse en matière de gouvernance, d'éthique d'affaires et de responsabilité sociale. En intégrant notamment des critères environnementaux, sociaux et de saines gouvernances (ESG) clairs dans nos processus d'approvisionnement, et en sensibilisant nos clients, partenaires, fournisseurs et sous-traitants, nous veillons à ce qu'ils respectent les normes internationales en matière de droits de la personne, de transparence et d'environnement. Ces efforts, soutenus par une démarche d'amélioration continue, traduisent notre volonté de conjuguer performance et responsabilité, et contribuent activement à l'essor d'une chaîne d'approvisionnement plus durable et responsable.

Code de conduite des fournisseurs

Nous veillons à ce que notre intégrité en affaires soit reflétée et communiquée par nos employés, clients, partenaires, fournisseurs et sous-traitants. Pour ce faire, Pomerleau requiert de chaque fournisseur et sous-traitant de s'engager à promouvoir des pratiques d'affaires éthiques et intègres, tout en établissant les principes et les comportements attendus de leur part, ainsi que de leurs propres sous-traitants.

Ainsi, en adhérant à notre Code de conduite des fournisseurs, nos parties prenantes s'engagent à interdire et ne tolérer en aucune circonstance toute forme d'esclavage moderne, notamment le travail forcé et le travail des enfants, et ce, tant dans leurs activités que dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Code de conduite des employés

Chez Pomerleau, l'humain est au cœur de nos priorités. Nous veillons à protéger les droits de la personne dans toutes nos activités en favorisant une culture d'entreprise fondée sur l'éthique et l'intégrité. Guidées par des valeurs essentielles – intégrité, transparence et confiance, nos pratiques d'affaires, nos comportements et nos décisions s'alignent sur notre Code de conduite, lequel a été mis à jour en 2023 pour renforcer nos engagements.

Nous croyons que chaque individu mérite d'être traité avec dignité, équité et respect, dans un cadre qui garantit ses droits fondamentaux. C'est pourquoi nous nous engageons à offrir un environnement de travail sain et respectueux, exempt d'exploitation et de contrainte, où l'intégrité demeure la pierre angulaire de nos pratiques.

À cet égard, et depuis le mois de mai 2024, tous nos employés ont l'obligation de suivre une formation annuelle sur notre Code de conduite et signer une déclaration d'adhésion confirmant leur engagement envers ses principes. De plus, chaque nouvel employé reçoit une formation spécifique lors de son intégration et signe une déclaration attestant de son adhésion aux valeurs et au respect des règles qui y sont établies.

Par ces mesures, nous renforçons notre engagement à prévenir toute forme d'abus, à garantir des pratiques éthiques et assurer des conditions de travail conformes aux plus hauts standards en matière de droits du travail.

Politique d'approvisionnement de pays à haut risque

Afin de préciser son approvisionnement responsable, Pomerleau a adopté une nouvelle politique en matière d'approvisionnement. En complément au Code de conduite des employés, la politique d'approvisionnement de pays à haut risque précise nos engagements concernant les contraintes liées aux sanctions internationales et à la lutte contre l'esclavage moderne. Cette politique établit les principes directeurs qui encadrent les pratiques d'approvisionnement de nos employés, fournisseurs et sous-traitants, dans le respect de nos engagements en matière de prévention de l'esclavage moderne.

Politique de recrutement externe

Pomerleau collabore avec des agences de recrutement soigneusement sélectionnées pour attirer les meilleurs talents tout en garantissant des pratiques éthiques. Nous intégrons des mesures strictes et exigeons de nos fournisseurs des processus intègres, respectueux des droits fondamentaux.

Nous offrons à nos employés une rémunération compétitive, des avantages sociaux attractifs et un environnement de travail conforme aux lois et conventions collectives. Cet engagement assure des conditions équitables et exclut toute forme d'exploitation sur nos projets.

Questionnaire environnemental, social et de gouvernance (ESG)

En 2022, Pomerleau a développé un questionnaire ESG ancré à ses valeurs et ses priorités stratégiques afin d'évaluer le portrait ESG de ses fournisseurs, notamment leurs initiatives pour lutter contre l'esclavage moderne. Ce projet a permis d'optimiser le processus et d'affiner le questionnaire pour mieux comprendre leurs pratiques en matière de responsabilité sociale, de travail forcé et de travail des enfants. En 2023, certains fournisseurs stratégiques ont été évalués en fonction de leur alignement avec nos priorités et nos pratiques, renforçant ainsi notre engagement envers une chaîne d'approvisionnement responsable.

Au cours de la Période visée, nous avons développé une plateforme dédiée au traitement et à l'analyse des réponses reçues, permettant d'élargir la diffusion du questionnaire ESG à un plus grand nombre de fournisseurs. Cet outil nous permet d'avoir une vue d'ensemble plus précise sur le niveau d'engagement de nos fournisseurs notamment dans la lutte contre l'esclavage moderne. Grâce à cette plateforme, nous pouvons mieux évaluer leurs pratiques, identifier les axes d'amélioration et renforcer notre collaboration pour promouvoir des chaînes d'approvisionnement plus responsables et éthiques.

Contrats avec nos fournisseurs et nos sous-traitants

Nos contrats incluent des dispositions exigeant nos fournisseurs et sous-traitants à adhérer et à respecter notre Code de conduite des fournisseurs. De cette façon, ils sont tenus de s'engager activement dans la lutte contre l'esclavage moderne. Ces exigences assurent des pratiques intègres, éthiques et conformes aux normes internationales en matière des droits des travailleurs et de conditions de travail équitables.

Ligne de signalement

Pomerleau a pris des mesures pour garantir la confidentialité et l'anonymat lors du signalement de toute situation réelle ou potentielle d'esclavage moderne par le biais de sa ligne de signalement externe gérée par un tiers indépendant. Les employés peuvent ainsi signaler toute préoccupation ou toute mauvaise conduite liées au travail forcé ou au travail des enfants. Pomerleau s'engage à examiner rapidement chaque signalement et des mesures appropriées seront prises pour enquêter toute allégation ou mauvaise conduite en matière d'esclavage moderne. En mettant un mécanisme externe et indépendant de signalement, Pomerleau démontre son engagement envers la transparence, et la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants. Nous encourageons tous nos employés à contribuer au maintien d'une chaîne d'approvisionnement intègre, éthique et responsable.

Nous travaillons continuellement à améliorer nos pratiques pour minimiser tout risque lié au travail forcé et au travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement.

Risques de travail forcé et de travail des enfants

Pomerleau opère dans un secteur d'activités au Canada où le risque de travail forcé ou de travail des enfants est très faible. En effet, l'industrie de la construction au Canada est (i) encadrée par un cadre législatif strict en matière droite et règlements du travail; (ii) régulée par des syndicats et des conventions collectives garantissant des conditions de travail équitables; (iii) soumise à des exigences d'accréditation et de certification assurant la conformité des entrepreneurs; et (iv) composée d'une main-d'œuvre qualifiée et réglementée, limitant le recours à une main-d'œuvre vulnérable à l'exploitation.

Toutefois, malgré ce très faible risque, Pomerleau reste vigilant et s'engage à maintenir des pratiques éthiques et responsables en matière d'esclavage moderne. Voici quelques actions concrètes que nous avons réalisées au cours de la Période visée afin d'évaluer le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement :

Évaluation interne des risques

Nous avons analysé notre chaîne d'approvisionnement pour identifier si des achats étaient faits dans des pays à haut risque. Cette évaluation nous a permis de conclure que nos matériaux proviennent principalement du Canada.

Sondage ESG

Nous avons collecté une majorité de données de l'évaluation de nos principaux fournisseurs. Ce mécanisme de surveillance nous permet d'évaluer les pratiques de nos fournisseurs et d'identifier ceux présentant toute vulnérabilité en matière de travail forcé ou de travail des enfants. Cette démarche nous permet également de décider si nous devons effectuer des vérifications plus approfondies si une situation potentielle d'esclavage moderne est détectée.

Mitigation des risques

Nous avons adopté une nouvelle politique d'approvisionnement de pays à haut risque, et mis en place des mesures de diligence raisonnable pour minimiser le risque lié au travail forcé et au travail des enfants. Nous mettons également en place une centralisation des achats en provenance de pays à haut risque d'esclavage moderne afin de nous assurer d'instaurer un processus de vérification de ces approvisionnements. Pomerleau privilégie des fournisseurs et des sous-traitants qui partagent ses valeurs et ses pratiques d'affaires intègres et responsables.

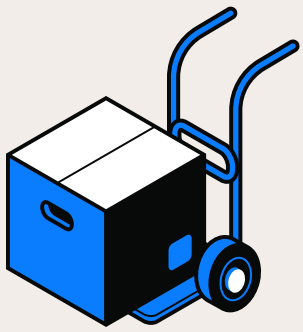

Mesuresderemédiation

Au cours de la Période visée, Pomerleau n'a identifié aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. Conséquemment, aucune mesure corrective n'a été nécessaire afin de remédier à de telles situations.

Pomerleau demeure toutefois vigilant et continue de surveiller de près ses pratiques d'approvisionnement, en mettant en œuvre des procédures de vérification diligente et en renforçant ses efforts pour prévenir toute forme de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et chaînes d'approvisionnement.

Remédiation en cas de perte de revenus

Pomerleau n'a identifié aucune perte de revenus de familles vulnérables résultant des mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses activités et dans ses chaînes d'approvisionnement.

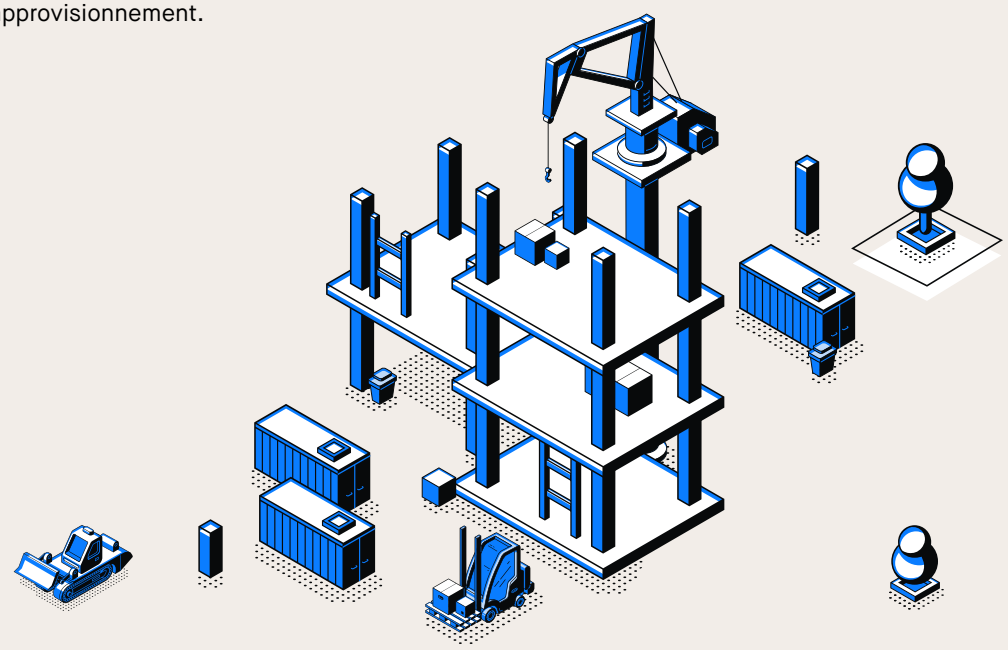

Formation

Nous sommes convaincus que la sensibilisation de nos employés sur les enjeux liés à l'esclavage moderne est essentielle et nous permettra de solidifier notre engagement à maintenir une chaîne d'approvisionnement éthique et responsable, exempte de toute forme de travail forcé et de travail des enfants.

De ce fait, et au cours de la Période visée, nous avons élaboré un plan de formation sur la lutte contre l'esclavage moderne. Une séance de sensibilisation interne sur nos obligations et les diverses mesures que nous avons mises en place pour assurer la détection, la prévention et la cessation du travail forcé ou du travail des enfants a été élaborée. Elle a été offerte aux membres de la haute direction et aux membres du conseil d'administration, et elle sera ensuite offerte à certains employés clés de Pomerleau.

Notre plan de formation et les mesures mises en place permettent aux employés de Pomerleau de comprendre et repérer les risques d'esclavage moderne au sein de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement. Ils seront informés des régions et produits les plus à risques afin d'identifier toute situation potentielle de travail forcé ou de travail des enfants et d'appliquer les mesures de remédiation appropriées.

Par ailleurs, l'ensemble des employés de Pomerleau, y compris les membres de la haute direction et les membres du conseil d'administration, ont l'obligation de suivre une formation annuelle sur le Code de conduite des employés, lesquel contient des dispositions claires sur notre engagement envers la lutte contre l'esclavage moderne. Cette même formation est également obligatoire pour tout nouvel employé de Pomerleau.

Évaluation de l'efficacité

L'évaluation de nos pratiques et de nos mesures de diligence raisonnable est essentielle pour en assurer l'efficacité et les améliorer continu.

Les éléments clés de cette évaluation peuvent comprendre les suivantes :

Collaboration avec nos employés, nos fournisseurs et nos sous-traitants

En établissant un échange transparent et en intégrant des exigences claires dans nos contrats et nos politiques, nous obtenons un portrait clair des mesures prises par nos partenaires quant à la mise en œuvre de nos standards éthiques. Par ailleurs, les réponses obtenues à notre sondage ESG nous permettent d'identifier les défis actuels, d'ajuster nos approches et d'améliorer nos mécanismes.

Indicateurs de performance

nous avons pris l'engagement de définir des indicateurs spécifiques pour évaluer le succès de notre démarche pour lutter contre le travail forcé ou le travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement. Cela peut inclure le nombre de signalements reçus, le nombre de situations détectées, les surveillances effectuées, les suivis offerts, etc.

Adaptation et améliorations

Les résultats et des réactions de nos parties prenantes, nous apporterons les ajustements nécessaires à nos pratiques. Cela peut inclure des modifications à nos politiques et mesures de diligence raisonnable, la mise en place de nouvelles pratiques ou l'élaboration de formations supplémentaires.

Pomerleau demeure fermement engagé à prévenir toute forme d'esclavage moderne dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. Grâce à des mesures rigoureuses, une vigilance constante et une amélioration continue de nos pratiques, nous réaffirmons notre volonté d'agir avec intégrité et responsabilité, en collaboration avec nos partenaires, pour promouvoir un environnement de travail éthique et respectueux des droits de la personne.

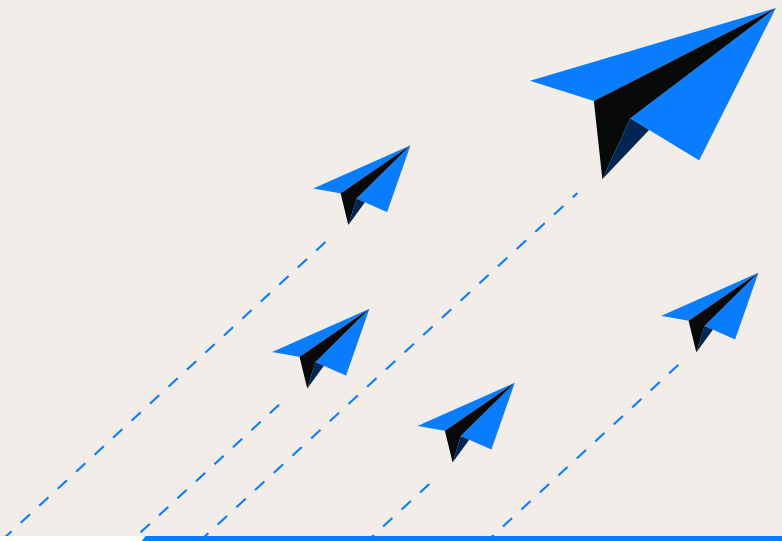

Approbation

Ce rapport a été approuvé par les membres du comité exécutif de Pomerleau inc. en date du 29 mai 2025.

Attestation en vertu de l'article 11 de la Loi

Conformément aux exigences de la Loi et plus particulièrement de son article 11, j'atteste avoir lu le rapport présenté par Pomerleau et avoir approuvé les informations qui y sont incluses

Signé par

Philippe St-Cyr Adam
Président-directeur général
29 mai 2025

Façonner l'avenir